

Gros dossier bientôt au menu

Par Julien Lambert

MORGES | AVENIR DE LA GARE

La Municipalité a déposé au Conseil communal le préavis concernant le développement du périmètre Sud de la gare. Un projet majeur qui changera le visage du centre-ville.

A l'heure où les communes ont de la difficulté à équilibrer leurs budgets, on peine encore à croire qu'un projet à 300 millions puisse voir le jour. Et pourtant! En discussion depuis plus de dix ans, l'avenir du quartier de la gare devient de plus en plus concret.

Il faut dire que cet ambitieux développement présente un intérêt stratégique majeur pour la ville et ses habitants. Et que la commune de Morges n'est pas la seule impliquée! Les deux propriétaires fonciers que sont les CFF et le Fonds SIMA prendront en charge une grande part de l'investisse-



Cette vue du quartier de la gare devrait appartenir au passé. Les 300 millions qui seront investis changeront radicalement son visage. Martin

ment (270 millions). Trouver un terrain d'entente entre autant d'acteurs sur des enjeux aussi cruciaux a forcément pris du temps. Surtout que le canton fait lui aussi partie du comité de pilotage. Mais aujourd'hui, tous se sont mis d'accord sur les objectifs clés du secteur de la gare, considéré comme «le nœud de l'équation mor-

gienne.» Les enjeux de ce nouveau quartier, interface entre le Nord et le centre de la ville, sont nombreux (un rapport de 300 pages a ainsi été remis aux conseillers communaux par la Municipalité).

Densification durable

L'un d'eux consistera à conjuguer densification et développement

et permettra à terme de créer près de 400 logements (entre 800 et 1000 habitants) ainsi que 600 emplois. En théorie, les premiers occupants pourraient prendre leurs quartiers en 2017. Mais on le sait, certaines étapes peuvent prendre du temps.

La mise à l'enquête du PPA Morges Gare-Sud durant l'été a

ainsi suscité plusieurs remarques, principalement sur la hauteur de la tour de 55 mètres prévue (à l'origine, elle devait faire 75 mètres).

C'est désormais au Conseil, qui a reçu le dossier mercredi, de donner son aval à ce projet de taille pour que le calendrier puisse être respecté. |

I. Stadlin démissionne

MORGES

La conseillère communale PLR et ancienne candidate à la Municipalité a démissionné.

C'est une démission surprise. Irène Stadlin, conseillère communale PLR, quitte le Conseil communal de Morges. Dans sa lettre lue lors de la séance de mercredi, Irène Stadlin invoque des raisons professionnelles et privées. Elle siègeait depuis 2002 à l'assemblée législative avec une interruption



Irène Stadlin. Maeder

entre 2006 et 2011. Elle avait également été candidate à la Municipalité lors des élections de 2011.

Elle sera remplacée à la Commission des finances par son collègue de parti Jean-Hugues Busslinger. J.L.

L'envol de souvenirs

MORGES

Le lâcher de ballons envers les chérubins disparus a été riche en émotions.

«Nous sommes venus pour la faire vivre au travers de nos paroles et de nos actions. Elle est un peu partout avec nous», confiait Christelle Berthoud au moment de laisser à un vent vigoureux un ballon qui emportait le prénom de sa fille Amandine morte à sa naissance, le 25 juin dernier, après six mois de grossesse. Christelle avait battu le rappel et



Yann et Christelle étaient là en souvenir de leur fille. Hermann

nombreux étaient ceux qui l'entouraient. A commencer, bien sûr, par Yann, papa d'Amandine.

Christelle avait répondu à l'invitation de l'AGAPA (Associa-

tion des groupes d'accompagnement) qui, à l'instigation de Maryline Jaccard et de Stéphanie Humm (voir Journal de Morges du 19 octobre) a tenu un stand sur le marché de Morges. Objectif: sensibiliser le public au problème du deuil périnatal (enfants morts en cours de grossesse ou peu après leur naissance). Nombreux sont les parents qui ont lâché des ballons lestés de messages souvent remplis de tendresse envers les chérubins disparus.

Au vu du succès rencontré, la démarche sera renouvelée l'an prochain, au printemps à Nyon et en automne à Morges, indique Maryline Jaccard. G.H.

A travers ses stages, Coquino réalise des rêves d'enfants

MORGES

Avec ses stages, l'école de cirque qu'anime Frédéric Klink permet à de nombreux enfants de vivre la magie du cirque.

Directeur fondateur de l'Ecole de cirque Coquino, Frédéric Klink affiche un enthousiasme et une joie de vivre qui suffisent à expliquer l'engouement suscité par les stages qu'il propose durant les vacances scolaires. Engouement tel que toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites. Ce fut encore le cas lors des dernières vacances. Et cela d'autant moins qu'environ deux



Les artistes dans leurs œuvres artistiques et... physiques. Hermann

tiers des places disponibles avaient été revendiquées par des «récidivistes». Comprenez par-là par des enfants qui avaient déjà participé à un stage et qui, conquis, avaient tenu à renouveler cette ludique

aventure. Cet automne, ils étaient 23 âgés de 5 à 7 ans et 37 âgés de 8 à 14 ans à s'être plongés dans le monde du cirque. Mais, qu'ils soient petits ou grands, ils ont tâté à de nombreuses disciplines: jon-

glerie, monocycle, boules d'équilibre, acrobaties aériennes, clownerie, trampoline, etc. Des techniques que les enfants ont travaillées avec d'autant plus d'enthousiasme que, comme le veut la coutume, le stage s'est achevé par un spectacle qui a ravi parents et amis venus en nombre.

Avis parentaux

«C'est la deuxième fois que notre fille Laurie, 12 ans, participe à un stage, confie Floriane et André Fuchs. Elle est ravie, rayonnante! Il n'y a que du positif.» Fabienne Claessens: «Deux de mes enfants, Zoé, 11 ans, et Fanny, 9 ans, ont participé pour la première fois à ce stage: elles avaient approché le monde du cirque l'an passé dans le cadre du Passeport-Vacances et cela leur avait beaucoup plu.»

Durant ce stage, Frédéric a dispensé ce plaisir avec la complicité d'une dizaine de collaborateurs, dont cinq artistes professionnels. Et comme les enseignes les plus renommées, Coquino ne fait pas de publicité: par le biais des activités de cirque qu'il dispense dans des écoles de la région, Frédéric inocule aux élèves le virus du cirque. Les stages et les cours leur permettent de se «soigner».

Ces soins ludiques, le Dr Klink aimerait les dispenser encore plus généreusement. Il a un rêve, lui aussi: pouvoir disposer de ses propres locaux (car il est actuellement locataire de l'Etat de Vaud à Marcelin) afin de pouvoir accueillir davantage d'enfants. «Car les cours sont complets et j'ai une cinquantaine de demandes en liste d'attente!» JdM

BRÈVES MORGES

Un préau couvert

PÉTITION | Le PDC Morges Ville a décidé de lancer une pétition dont le but est d'obtenir un préau couvert à l'Ecole de Pré-Maudry. En effet, lors de précipitations, les élèves ne peuvent pas sortir à la récréation. Suite au mécontentement de parents, le PDC a mis en place le lancement de cette pétition qui sera adressée prochainement au bureau du Conseil communal.

Soirée littéraire

RENCONTRE | La Bibliothèque municipale de Morges et la Librairie le Petit Prince vous invitent à une rencontre avec Bernard Ollivier, écrivain voyageur, et auteur du best-seller «Longue Marche». La rencontre sera suivie d'une dédicace et d'une petite collation.

► **Vendredi 9 novembre à 19h à la Bibliothèque municipale**

«Oui» aux conteneurs



BEAUSOBRE | Le Conseil communal de Morges a donné son accord pour l'achat et la pose de trois conteneurs préfabriqués pour l'administration du Théâtre de Beausobre. L'objectif est d'offrir au personnel des lieux de meilleures conditions de travail, les locaux étant devenus trop exigus. Le succès du théâtre a nécessité l'engagement de nouveaux employés (2,5 équivalents plein temps) et cette situation, bien que provisoire, était devenue urgente.

Meilleure transparence

MOTION | Le conseiller PLR Bertrand Gilliard a déposé mercredi soir une motion intitulée «Pour une meilleure transparence financière des engagements de la Commune». Il estime en effet que les conséquences financières de certains préavis votés par exemple sont souvent «peu claires sinon totalement occultées». Il demande ainsi que soient mentionnés dans les conclusions de chaque préavis le montant brut demandé, les frais financiers prévisibles et autres frais indirects liés et, le cas échéant, les charges pérennes associées ainsi que le moyen de les financer.